

DELEGATION DE Monsieur Joël SOLARI

D-2016/574
Attribution de subventions en faveur des associations.
Mission handicap. Adoption. Autorisation.

Monsieur Joël SOLARI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles, et notamment celles qui engagent des initiatives en faveur des personnes en situation de handicap.

Il s'agit de favoriser l'intégration dans la vie de la cité de ces personnes notamment au travers d'actions ayant trait :

- à la sensibilisation aux handicaps et aux actions en faveur du mieux-vivre ensemble,
- au développement de l'accès aux sports et aux loisirs.

A cet effet, je vous propose d'attribuer, la somme de 1 250 euros de la manière suivante :

Association / Bénéficiaire	Objet	Montant
Le Théâtre du Pont Tournant	Soutien au fonctionnement de l'association pour la création d'un poste chargé de l'accessibilité des personnes en situation de handicap.	1 250 €

Cette dépense est déjà prévue au Budget Primitif de l'année 2016, et sera imputée sur les crédits de la mission handicap - Opération P147O004 - Compte 6574 - fonction 521 - CDR gestion DGSC.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- affecter ce montant à cette association,
- verser cette subvention.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. LE MAIRE

Monsieur SOLARI.

M. SOLARI

Oui, Monsieur le Maire, Chers Collègues, il s'agit d'attribuer une subvention au Théâtre du Pont tournant qui crée un poste de chargé de l'accessibilité pour les personnes en situation du handicap, une personne qui est handicapée elle-même, qui est une personne qui est complètement déficiente auditive.

Cette dépense est déjà prévue au Budget Primitif de l'année 2016 et sera imputée au crédit de la mission handicap.

M. LE MAIRE

Merci. Pas d'oppositions, je pense ?

MME MIGLIORE

Délégation de Madame Maribel BERNARD. Délibération 576. « Ouvertures dominicales des commerces année 2017 – Décision – Autorisation »